

Image not found or type unknown



Contrat de travail et arrêt maladie

Par **Frede74**, le **01/06/2021** à **15:06**

Bonjour,rrnJe suis actuellement en arrêt maladie pour cause de covid. J'ai une promesse d'embauche au 1er juin mais mon employeur a décidé de repousser ma date d'embauche au 5 juin date de fin de mon arrêt. rnJe travaille en remontées mécaniques et je suis en reconduction automatique. Ont ils le droit de repousser ma date d'embauche ?rnrnMerci.